

une certaine époque, mis en communication avec le lieutenant-gouverneur, et que j'avais conseillé à ce dernier d'appeler, non pas M. Haultain, mais M. Scott. Je dois ici déclarer, et je regrette d'avoir à le faire, car je n'aime pas à parler de moi-même, que je n'ai jamais eu la moindre correspondance avec le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan au sujet de la composition de son gouvernement. Mais la lettre de M. Scott est très claire et absolument sans la moindre ambiguïté. Or, que dit M. Scott? M. Scott dit que Laurier avait été d'avis qu'on devrait choisir Haultain comme premier ministre aussitôt que la province serait organisée, mais que la conduite suivie par Haultain, lors de la discussion du bill d'autonomie, avait changé du tout au tout l'attitude de Laurier à son égard. C'était bien là, en effet, mon avis. J'ignorais l'existence de cette lettre de M. Scott, avant que l'honorable député de Qu'Appelle en eût donné lecture à la dernière session. Je n'ai donc aucune hésitation à dire que mon avis avait toujours été qu'en sa qualité d'ex-premier ministre des Territoires, M. Haultain était tout naturellement choisi d'avance pour devenir le premier ministre de la Saskatchewan ou de l'Alberta. Mais, à la suite de l'attitude foncièrement hostile et sectaire de M. Haultain à l'égard du bill d'autonomie et en particulier des articles relatifs à l'organisation de l'instruction publique, j'en arrivai à la conviction qu'il ne serait pas sage qu'on vint charger l'ex-premier ministre de diriger les destinées d'une nouvelle province. Mais, comment m'y suis-je pris pour faire connaître ce que j'en pensais? Ai-je donné des conseils au lieutenant-gouverneur? Il n'y avait pas alors de lieutenant-gouverneur, mais j'ai dit à mes amis qui s'en allaient prendre part à des conventions, pour choisir les chefs de l'organisation de leur parti, qu'ils ne pouvaient plus songer à prendre M. Haultain, qu'ils auraient à se choisir un autre homme, et c'est là pourquoi M. Scott écrivit sa lettre enjoignant à ses amis, par toute la province, d'abandonner toutes les espérances qu'ils avaient pu garder jusqu'alors de voir M. Haultain devenir chef du parti. Nos amis politiques du Nord-Ouest s'étaient en quelque sorte inféodés à M. Haultain avant l'organisation du Nord-Ouest en provinces, et je ne voyais pas pour quelle raison il n'en serait pas toujours ainsi à l'avenir. Mais ils mirent de côté toutes leurs causes de désunions politiques. Ils convinrent de n'en plus parler, et d'avoir tout simplement une administration qui s'occuperait de choses provinciales, locales et municipales, indépendamment de toutes attaches de parti. Mon avis était, quand nous avons commencé la discussion du bill d'autonomie, qu'il en pourrait être toujours ainsi, mais mon attitude ne tarda pas à changer du tout au tout quand je vis en quelle posture se tenait M. Haultain au sujet du bill. J'ai dit alors ce que j'en pensais à M. Scott, à M.

le sénateur Ross et à tous ceux qui étaient mêlés aux événements politiques. Je ne fis exception que pour celui-là seul avec lequel il ne m'était pas permis d'aborder un semblable sujet. Je veux parler du lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan avec qui je n'ai jamais eu un seul mot de communication. La chose est trop claire pour que j'appuie plus longtemps là-dessus. Que voulez-vous donc que je fisse? On avait convoqué une réunion pour choisir un leader pour le parti, leader qui aurait toutes les attributions d'un véritable chef. C'est alors, et seulement alors, que je m'entremis pour émettre un avis à ce sujet.

Mon honorable ami (M. Borden) m'a posé diverses questions; les unes agréables, les autres assez drôles, d'autres encore sérieuses. Je passerai les deux premières catégories, pour ne parler que de la troisième. Je prends plaisir moi-même à échanger quelquefois des plaisanteries, mais il ne faut pas pousser la chose trop loin car alors ce serait manquer à la dignité de la Chambre. Mon honorable ami désire savoir quelle situation occupe M. Preston, et il a bien le droit de compter sur une réponse. Voilà bien vingt-cinq ans, maintenant, que M. Preston est mêlé à la vie publique, et avant d'être fonctionnaire il avait fait de la politique active. Il s'est toujours montré très audacieux, et il n'a jamais accordé quartier à personne ni n'en a demandé à qui que ce soit. Quand on l'attaquait, on pouvait toujours être sûr que la riposte ne se ferait pas attendre. Du reste, les coups ne lui ont pas manqué, et il a été attaqué non seulement quand il était dans la vie publique, mais même depuis qu'il est devenu fonctionnaire. Il a été surtout violemment pris à partie, à la dernière session. Mais, à la grande louange de M. Preston, on n'a jamais pu relever contre lui aucune action malhonorable ou déshonorante. On le fit venir d'Angleterre, et on le confronta avec deux témoins en s'attendant bien qu'on allait pouvoir prouver qu'il s'était montré malhonorable ou à peu près. J'en appelle ici à tous ceux qui aiment la justice; j'en appelle aux membres du comité des comptes publics; j'en appelle à tous ceux qui ont suivi l'interrogatoire de M. Preston. N'est-il pas avéré que rien n'a pu être relevé contre lui qui pût porter atteinte à son honneur et à sa réputation?

Il a reçu les coups sans broncher, et il est sorti de tout cela absolument triomphant et exonéré de toute faute. Il a pu se montrer imprudent ou impulsif. Il peut se faire, aussi, que ses décisions n'aient pas toujours été très sages. Mais, dans tous les cas, sa conduite a été inattaquable, et nous en sommes venus à la conclusion que M. Preston était un fonctionnaire irréprochable. Il est vrai que, comme chef de l'agence d'immigration à Londres, ses services n'ont pas toujours été aussi satisfaisants qu'ils auraient pu l'être, parce qu'il n'avait pas pu se maintenir en bons termes avec